

# Championnats de France - Sport d'Entreprise 2006

## Quadrettes - Division HONNEUR

### **Art. 1**

Le Championnat de France Sport d'Entreprise Division Honneur se déroule en 2 phases :

- Phase Régionale (qualificative pour la phase nationale)
- Phase Nationale (qualificative pour la phase nationale Division Excellence)

### **Art. 2**

Ce championnat se dispute en équipe de 4 personnes. Le total des moyennes additionnées des joueur(se)s composant une équipe doit être inférieur ou égal à 670 points.

- C'est le listing reprenant les scores du 1er Septembre 2004 au 31 Août 2005 qui sert de référence. Il est exigé un minimum de 24 parties en scores cumulés.
- Les participants(tes) n'ayant pas ces 24 parties se voient attribuer la moyenne de 190 pour les hommes et 170 pour les dames, excepté pour les premières année de licence qui se verront attribuer une moyenne de 150 pour les hommes et de 130 pour les dames.

### **Art. 3**

Ce championnat est ouvert à tous les licencié(e)s titulaires d'une licence F.F.B.S.Q. Bowling avec autorisation de jouer en Sport d'Entreprise (nom de l'entreprise et identification de la Région).

Le nombre d'enfants et/ou de conjoint ne devra pas excéder 50 % de l'équipe sur les pistes.

### **Art. 4 - Remplacement**

Tout remplacement est autorisé à condition de ne pas utiliser plus de 6 joueur(se)s de la phase régionale à la phase nationale de ce Championnat avec un maximum de 5 joueur(se)s pour chaque phase.

Tout remplacement par un(e) joueur(se) d'une même entreprise (remplissant les conditions de ce règlement) est autorisé, en avisant l'arbitre ou le responsable régional présent, avant le début de la nouvelle partie.

Lors de la phase nationale, tout(e) joueur(se) ayant joué(e) ne serait-ce qu'une partie lors de la phase précédente dans une équipe qualifiée, ne peut prétendre à jouer dans une autre équipe de la même entreprise également qualifiée.

### **Art. 5**

Ce Championnat décerne un titre Régional et un titre National à une entreprise.

## **Art. 6 - Engagement**

### A - Phase Régionale

Les bulletins d'engagements édités par la Commission Sport d'Entreprise du C.T.S. Bowling National, accompagnés d'un chèque de 60 € par quadrette, doivent parvenir au Comité Régional par l'intermédiaire du Délégué(e) Sport d'Entreprise de la Région avant la date limite d'inscription.

Le montant des parties en phase régionale est à la charge des équipes.

La réversion au C.T.S. Bowling National de 48 € par quadrette engagée, sera régularisée par les Comités Régionaux.

### B - Phase Nationale

Le montant des parties est à la charge du C.T.S. Bowling National.

## **Art. 7 - Phase Régionale**

### A - Déroulement et Titre décerné :

Chaque équipe dispute 2 séries consécutives de 3 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Le titre de Champion de Région est attribué à l'issue des 6 parties à la meilleure quadrette dans la mesure où 3 équipes minimum sont engagées dans chaque région. Si dans une Région le nombre d'équipes engagées est inférieur à 3, ces équipes seront rattachées à la Région sportive, ou à l'Inter-régions sportive concernée, sous la responsabilité du délégué(e) Sport d'Entreprise régional.

### B - Date limite d'inscription

La date limite d'inscription est fixée par le Comité Régional.

### C - Lieux des Phases Régionales

L'organisation de chacune des phases, est assurée par le Délégué(e) Sport d'Entreprise, sous la responsabilité du Comité Régional.

### D - Dates des Phases Régionales :

19 et/ou 20 Novembre 2005

## **Art. 8 - Phase Nationale**

### A - Dates et lieux

20, 21 et 22 Janvier 2006  
Bowling de BORDEAUX - MERIGNAC

### B - Qualifications

48 équipes maximum sont qualifiées pour cette phase :

- Les équipes Championnes de Région.
- Les équipes qualifiées au prorata des équipes engagées dans chaque Région administrative ou sportive à l'issue des phases régionales, pour arriver à un total de 48 quadrettes.

### C - Déroulement et Titre décerné

Chaque équipe dispute les éliminatoires sur 2 séries consécutives (ou non) de 4 parties chacune, avec décalage de pistes à l'issue de la première série.

Les 16 meilleures équipes disputent une Finale sur une série de 4 parties supplémentaires.

Le titre National est attribué à l'issue de ces 12 parties.

Une récompense est attribué au meilleur individuel à l'issue des 12 parties.

### D - Engagements, Forfaits et Repêchages

Les équipes qualifiées pour la phase nationale sont tenues de confirmer leur participation ou leur forfait au Responsable de la compétition, qui procèdera à leur remplacement par la première équipe éliminée de la Région administrative, ou de la Région sportive, ou de l'Inter régions concernée.

### **Art. 9**

Tous les règlements généraux de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ces Championnats de France. Le C.T.S. Bowling National se réserve le droit de toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition. Les boules d'essai s'effectuent pendant les 12 mn qui précèdent le début de la compétition.

### **Art. 10**

L'équipe Championne de France est qualifiée pour participer à la Finale nationale des Championnats de France Division Excellence qui se déroulera :  
les 07, 08 et 09 Avril 2006 à TOULOUSE Montaudran

Elle se présentera dans la même formation que celle ayant évolué durant la saison en cours, avec un maximum de 5 joueur(se)s.